

Carrières et rémunération des fonctionnaires :

le gouvernement propose un marché de dupes

La ministre de la Fonction publique achève une phase de discussion avec les fédérations de fonctionnaires sur un avant-projet d'accord relatif à l'avenir de la Fonction publique. Cet avant-projet traite de la « modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations dans la fonction publique ».

Le gouvernement entend réunir les signatures des fédérations de fonctionnaires fin septembre.

Le secrétariat fédéral de la FNEC FP-FO partage en tout point l'analyse et l'expression de la FGF-FO, la fédération générale des fonctionnaires Force Ouvrière, qui participe à ces discussions.

De quoi s'agit-il ?

La ministre ne propose aucune revalorisation du point d'indice. Nos revendications restent 8% d'augmentation immédiate de la valeur du point et 50 points d'indice pour tout le monde au titre du rattrapage.

La ministre propose un cadre statutaire commun aux 3 fonctions publiques et veut réduire le nombre de corps dans la fonction publique de l'Etat. Il s'agit en réalité, de l'adaptation des garanties statutaires des 3 versants de la fonction publique à la réforme territoriale et à la réforme de l'administration de l'Etat : fusion de corps, mutualisation des moyens, régionalisation des missions sous l'autorité des préfets de région, casse de toutes les garanties nationales du statut général et des statuts particuliers.

Concernant les grilles, il ne s'agit en aucun cas d'une refonte de la grille indiciaire. Il s'agit d'un marché de dupes assorti d'un chantage.

Le marché de dupes : une petite partie des primes transformée en points d'indice, quelques points d'indice en début et en fin de carrière... mais des carrières allongées... Et au bout du compte presque rien, ou rien, voire moins que rien suivant les cas.

Le chantage : ouverture éventuelle de discussions sur le point d'indice au printemps 2016 à condition que le projet d'accord soit validé par une majorité d'organisations !

Le gouvernement propose aux organisations syndicales de l'aider à « encadrer » (bloquer) les revenus des fonctionnaires. C'est le « dialogue social » !

Conclusion : en l'état, le gouvernement fait quelques vagues promesses qui seraient mises en œuvre entre 2017 et 2020, moyennant quoi il obtiendrait des organisations syndicales signataires qu'elles cautionneraient le blocage de la valeur du point d'indice jusqu'en 2020.

Il ne s'agirait en aucun cas d'un petit pas ou d'une concession sur la voie de la satisfaction des revendications, il s'agit du contraire. Tout au plus, en publiant ce projet, le gouvernement admet-il enfin que sa politique en matière de rémunération des fonctionnaires, est devenue insupportable.

Rien en 2015. Rien en 2016. Pas grand-chose de 2017 à 2020.

La FNEC FP-FO communiquera tous les éléments d'analyse de la FGF-FO. Elle appelle ses syndicats à informer les personnels du contenu réel et concret de ce qui se discute, exemples à l'appui.

La FNEC FP-FO appelle ses syndicats à préparer la mobilisation des salariés, indispensable à la rentrée, contre la politique de rigueur et d'austérité dont le plan de Madame Lebranchu est un avatar.

Nos revendications restent :

8% d'augmentation de la valeur du point d'indice, immédiatement

50 points d'indice pour tous les agents.